

AUX
SOURCES
DE LA FOI
PÈLERINAGES



Jubilé de la Vie Consacrée

Du 7 au 15 octobre 2025

(9 JOURS / 7 NUITS)

spiritours
VOYAGES DE
RESSOURCEMENT

Détenteur d'un permis du Québec

Responsables du groupe



Donatella Fiorani

Depuis 2019, elle travaille à l'Office de la vie consacrée de l'archidiocèse de Montréal, dont elle est co-directrice avec Sœur Jacqueline Tchamgbade, sntd. D'origine italienne, alors qu'elle était encore adolescente, sa rencontre avec le charisme d'unité du Mouvement des Focolari a donné un nouvel élan à sa vie chrétienne jusqu'à la consécration à Dieu. Elle a vécu dans différentes villes de l'Italie jusqu'en 2016, date à laquelle elle est arrivée au Canada pour intégrer la communauté du Mouvement des Focolari à Montréal. En Italie, après des études classiques, elle a obtenu un baccalauréat en Sciences Politiques et un Diplôme en Service Social, et a travaillé pendant des années au ministère de la Justice italienne, auprès d'adolescents faisant l'objet de poursuites pénales. Passionnée par la langue, l'histoire et la culture de son Pays d'origine, elle a accompagné plusieurs personnes à la découverte des beautés de l'Italie, en particulier des groupes d'adolescents et de jeunes, pour lesquels elle est animatrice.



Sœur Jacqueline Tchamgbade, Sntd

Religieuse et membre de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Trinité depuis août 2001, elle travaille pour l'archidiocèse de Montréal depuis 5 ans à titre de Co-directrice de l'Office de la vie consacrée et de Coordonnatrice de la formation pour le Service de la Pastorale responsable. Passionnée par la nature et les paysages, qui reflètent pour elle l'art de la Création de Dieu, elle a acquis des expériences précieuses en pastorale, en animation et en accompagnement de voyages de groupes de tout âge et de toutes cultures, au cours de ses missions dans plusieurs pays, notamment au Togo, au Burkina Faso et en France.



Le profil de votre voyage



Pèlerinage chrétien

L'origine de ces forfaits repose sur la tradition chrétienne ; ils sont souvent accompagnés par un prêtre ou un accompagnateur ayant une formation théologique. Le programme prévoit la possibilité d'assister à une messe tous les jours (librement).



Voyage culturel

Ces voyages vous permettront de découvrir particulièrement des sites d'intérêt culturel et historique (musées, sites archéologiques, monuments historiques, patrimoine religieux), de participer à des événements culturels importants ou de rencontrer la population locale afin de mieux connaître sa culture.

Itinéraire

JOUR 1 | MARDI 7 OCTOBRE 2025 DÉPART DE MONTRÉAL

Départ de Montréal en soirée pour un vol de nuit vers Rome.

JOUR 2 | MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 ROME

Arrivée à Rome en matinée. Programme du Dicastère des Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Entre 11h00-18h00: Pèlerinage à la Porte Sainte avec la possibilité de vivre le Sacrement de la Réconciliation dans les églises jubilaires. 15h00-17h00: Dialogue avec la cité: activité de nature culturelle, artistique et spirituelle sur certaines places de Rome. 18h30-20h00: Veillée de prière (Place Saint Jean de Latran). Transfert et installation à votre hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 3 | JEUDI 9 OCTOBRE 2025 ROME

Jubilé de la vie consacrée. 10h30: Sainte Messe présidée par le Saint Père sur la Place Saint Pierre. Souper et nuitée à Rome. Hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 4 | VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 ROME

Jubilé de la vie consacrée - Programme à venir. Hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 5 | SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 ROME

Jubilé de la vie consacrée - Programme à venir. Hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 6 | DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025 ROME

Jubilé de la vie consacrée - Programme à venir. Hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 7 | LUNDI 13 OCTOBRE 2025 ROME – ASSISE – LORETO

Journée d'excursion à Assise. Transfert après le petit déjeuner puis visite guidée d'Assisi. Située sur une colline douce sous le sommet du Monte Subasio, la légendaire ville d'Assise est le site de pèlerinage le plus célèbre d'Italie, du fait qu'il s'agit du lieu de naissance de saint François. Né en 1182 dans ce village de pierre rose et chaude, François a fondé l'ordre mendiant des Franciscains auquel il a donné son nom en 1210. Découvrez l'étonnante basilique de Saint-François d'Assise, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Duomo di San Rufino et promenez-vous dans les rues médiévales. Messe à la Basilique St Francois (à confirmer). Transfert en fin de journée à Loreto. Nuit à Loreto. Hébergement: Accoglienza San Giuseppe.

JOUR 8 | MARDI 14 OCTOBRE 2025 LORETO – ROME

Journée à Loreto. Situé sur une colline surplombant la magnifique Riviera del Conero, sur la côte Adriatique dans la région des Marches au coeur de l'Italie, Loreto abrite l'un des lieux de pèlerinage les plus importants d'Italie : l'imposante basilique et le complexe forteresse qui comprend également le musée et la Sainte Maison de la Vierge Marie. Une maison avec seulement trois murs, donc ouverte au monde et à toutes les personnes. C'est ainsi que se présente la Sainte Maison de Nazareth, sous un précieux revêtement en marbre style Renaissance, transportée, selon la tradition, par des anges sur une route publique à Loreto: demeure terrestre de la Vierge Marie, là où elle reçut l'annonce de l'ange Gabriel et vécut ensemble avec Joseph et Jésus, c'est le témoignage de l'événement le plus important de l'histoire de l'Incarnation. Messe à la Basilique de Loreto. Transfert retour à Rome, puis souper et nuitée. Hébergement: Hotel Pacific.

JOUR 9 | MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 ROME - MONTRÉAL

Transfert à l'aéroport pour votre vol de retour à Montréal.

***Itinéraire sujet à changement ***

Informations

Prix

- **Réservez-tôt: 4 399 \$/pers. (en occupation double)**
Rabais Réservez-tôt de 100 \$ si inscription avant le 7 juin 2025.
- **Prix régulier: 4 499 \$/pers. (en occupation double)**
- **Supplément chambre individuelle : 380 \$**
(**Selon disponibilité – Quantité limitée **)

*Spiritours offre la possibilité de jumelage. S'il nous est impossible de vous jumeler, Spiritours assumera les frais additionnels, pour les inscriptions à plus de 60 jours du départ mais se garde le droit de vous jumeler même pendant le voyage au besoin.

* Tous les prix sont basés sur le taux de change en vigueur au 19 décembre 2024.

LE FORFAIT COMPREND

- Vois aller-retour de Montréal -Rome avec Air Canada ou similaire
- Transferts aller-retour aéroport de Rome - hébergement
- 7 nuits d'hébergement dans les hôtels suggérés au programme ou similaire
- 7 petit-déjeuner et 7 soupers
- Visites et excursions selon programme
- Accompagnateur les 8, 13, 14 et 15 octobre
- Toutes les taxes

LE FORFAIT NE COMPREND PAS

- Portage des bagages
- Les repas non mentionnés
- Les boissons
- Dépenses personnelles
- Donations pour les messes
- Les pourboires (prévoir 12€ / personne / jour)
- L'assurance voyage
- Les excursions citées en option
- Le FICAV (Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage, gratuit présentement)

HÉBERGEMENTS

- ROME: Hotel Pacific
- LORETO: Accoglienza San Giuseppe

Inscription

Date limite d'inscription:
Le 7 juillet 2025

(90 jours avant le départ ou quand le nombre maximum des passagers est atteint). Possibilité de s'inscrire après cette date, un supplément pourrait s'appliquer.

Pour vous inscrire

Vous pouvez vous inscrire sur notre site Internet (voir haut de la page web du voyage, à droite) ou télécharger et remplir le formulaire PDF et nous l'envoyer avec votre dépôt de 750\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible, car les places sont limitées. Veuillez joindre à votre inscription une photocopie de votre passeport (voyages internationaux seulement).

Assurance-voyage

Pour une assurance voyage, communiquez avec nous afin de connaître votre prime.

Nb de participants

Minimum 20 - Maximum 50

Documentation requise

Tous les voyageurs canadiens qui se rendent en Europe doivent être en possession d'un passeport valide au moins trois mois après la date prévue de retour.

Pour de plus amples informations veuillez contacter

Eric Ramirez

(514) 374-7965, poste 202
eric.ramirez@spiritours.com

Conditions générales

Dépôt et paiement

Un dépôt de 750 \$ pour les voyages en avion ou 25 % du montant total pour les voyages en autobus est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation, si désirée. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ pour les voyages en avion et 45 jours avant le départ pour les voyages en autobus. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée, entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières de réservation, d'acompte et de date de paiement final.

Frais d'annulation

Pour les voyages à l'international et/ou en avion

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 750\$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Pour les voyages à l'intérieur de la province du Québec et/ou par autocar

Jusqu'à 45 jours avant le départ : 25 % du montant total

De 45 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total

À moins de 21 jours avant le départ : aucun remboursement

Frais de changement : 100 \$ de pénalité (changement de nom, modification date de retour et tout autre changement important). À moins de 60 jours toute modification sera considérée comme une annulation.

Extension (déviation) : vous devez en faire la demande par écrit, il y aura un frais de changement + différence tarifaire pour le billet de retour au prix du jour. Le retour doit obligatoirement être du même aéroport que le groupe.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières d'annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours se réserve aussi le droit de repousser la date limite à 45 jours du départ, de changer les dates du voyage ou la compagnie aérienne au besoin. Si pour des raisons de force majeure le voyage doit être suspendu par Spiritours, ce dernier se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler, mais ne sera pas responsable des sommes non-remboursables déjà versées aux fournisseurs. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches), ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable.

Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date du départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix de votre voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une entreprise de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non complétée, ni pour les services non utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et persistait dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services ou de son représentant, le passager serait expulsé du groupe et devrait assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devrait déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.